

Une nouvelle PPE pour la France :
Quels objectifs et quelle gouvernance ?
Compte rendu du petit-déjeuner professionnel du 21/06/2018

Quelques idées fortes ont émergé des échanges, tant en ce qui concerne les objectifs que la gouvernance.

Les objectifs :

- Ne pas refaire un nième débat sur le mix énergétique visé et éviter les écueils de la technicité qui exclut rapidement le citoyen du débat. La PPE doit être un outil de mise en œuvre de la transition bas carbone. Son objet n'est plus d'en discuter le bien fondé, mais de mettre en place les instruments de sa réalisation en anticipant en particulier les reconversions à opérer. Sous cet angle, la question du mode de tarification du carbone et de l'articulation future de la taxe carbone domestique avec le système européen des quotas de CO₂ reste un point incontournable. L'autre point central est de trouver les bonnes complémentarités entre la tarification carbone et les systèmes de normes, les aides financières qui doivent éviter les effets d'aubaine et les plans territoriaux.
- Sous l'angle de l'offre, mettre l'accent sur la sortie des fossiles dans le transport, la production de chaleur et l'usage des énergies dans les bâtiments (résidentiels et autres) sans se focaliser sur la production électrique. Le lien avec les territoires et le potentiel des réseaux communiquant devrait être approfondi. Il faut enfin coupler la PPE avec des politiques industrielles volontaristes destinées à créer de la valeur ajoutée nationale.
- Remettre au premier plan la question de la gestion de la demande. Partir de usages énergétiques et du potentiel de réduction des consommations grâce au numérique, la gestion des réseaux et la connexion des objets intelligents semble rester le parent pauvre de la PPE.
- Coupler l'exercice de la PPE avec les enjeux européens. Notamment, les politiques devraient établir une passerelle entre la PPE nationale et les prochaines élections européennes qui peuvent être l'occasion de l'insérer dans le projet communautaire.
- Décloisonner la question énergie-climat en la rattachant notamment à celle de la protection de la biodiversité, une autre problématique environnementale qui lui est directement rattachée sitôt qu'on aborde la question de la biomasse énergie. Cette liaison se pose assez directement dans le cas des projets de reconversion de centrales à charbon vers de la biomasse dont il faudrait mobiliser des ressources importantes, au risque d'exercer une pression trop importante sur les écosystèmes. Par ailleurs, l'objectif de « neutralité carbone » implique qu'on porte une attention nouvelle à la question des puits de carbone et des modes d'utilisation des sols.

La gouvernance :

- La connexion entre la mise en œuvre de la PPE et le travail parlementaire ne ressort pas clairement. Les parlementaires ont été peu associés à la préparation de la PPE qui n'a pas force de loi et risquent de ne pas être associés à sa mise en œuvre. Une voie d'amélioration serait de l'intégrer plus directement dans le processus de la Loi de Finances pour avoir chaque année un contrôle parlementaire de l'affectation des moyens financiers requis pour atteindre les objectifs.

- Un gros travail reste à faire pour coordonner la PPE avec les dispositifs de planification territoriale et le suivi de la stratégie de décarbonation du système énergétique. Une attention particulière devrait être portée aux liaisons à construire entre les réseaux locaux de distribution et les réseaux nationaux interconnectés. Il faut également analyser les causes de la remontée des émissions nationales de gaz à effet de serre depuis 2015 pour mettre en œuvre au plus vite les actions correctrices.

- L'exercice de la PPE devrait également impacter les lois sectorielles actuellement en discussion qui auront un impact important sur sa réalisation. On peut à cet égard regretter que la loi ELAN n'ait pas intégré les objectifs de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments non résidentiels.

Remarque terminale :

Les échanges de ce petit-déjeuner ont mis en avant de nombreuses pistes de recherche se recoupant avec les travaux en cours au sein de la chaire, dans ses trois programmes de recherche. Ils ont également souligné la nécessité d'améliorer la diversité des participants à nos débats, notamment la diversité du genre qui, exceptionnellement, n'était pas au rendez-vous.